



Photo © ONU-HABITAT / Eric Verchuur

ONU HABITAT

POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN



Photos © ONU-HABITAT



LA MISSION D'ONU-HABITAT

ONU-Habitat, le programme des Nations Unies pour les établissements humains, aide les citoyens pauvres en transformant les villes pour en faire des lieux plus sûrs, plus sains et plus verts offrant davantage d'opportunités et où chacun peut vivre dans la dignité.

ONU-Habitat collabore avec des organisations à tous les niveaux, dans toutes les sphères gouvernementales, la société civile et le secteur privé en vue de construire, gérer, planifier et financer le développement urbain durable. Nous avons pour ambition des villes sans taudis, des lieux vivables pour tous, qui ne polluent pas l'environnement et n'épuisent pas les ressources naturelles.

À l'aube d'une nouvelle ère urbaine, alors que la plus grande partie de l'humanité vit maintenant dans les villes, ONU-Habitat est à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté urbaine et contre le fléau des changements climatiques dus à une mauvaise planification urbaine qui menace de compromettre les conditions de vie et les moyens de subsistance

de cités et de communautés entières.

Pour tout ce qui concerne les villes, ONU-Habitat est la voie d'accès des Nations Unies et, à ce titre, le Programme améliore constamment sa manière de prendre en considération les attentes des villes et de leurs résidents et d'y répondre. Nos publications phares sont largement reconnues comme ouvrages de référence incontournables sur l'environnement construit, les tendances de l'urbanisation et les problèmes urbains.

En même temps, ONU-Habitat collabore avec des centaines de villes et de communautés dans le monde entier pour améliorer concrètement les conditions de vie et les moyens de subsistance des citoyens déshérités. L'un de ses principaux domaines d'activité consiste à soutenir les efforts que déploient les pouvoirs publics et la société civile pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'amélioration des services d'eau et d'assainissement dans les zones urbaines et d'amélioration des taudis.



Le 4ème Forum Urbain Mondial à Nanjing (Chine)

Photo ©: Urban Construction Archive, Wuxi, Province de Jiangsu, Chine

LA NÉCESSITÉ D'UN PROGRAMME TEL QU'ONU-HABITAT

Quatre grandes tendances caractérisent nos sociétés modernes. Les deux premières sont omniprésentes.

Elles façonnent visiblement nos sociétés et nos vies quotidiennes – ce sont la mondialisation et les technologies de l'information et de la communication. Ces dernières sont souvent citées comme l'une des principales forces motrices du nouvel ordre économique. La troisième est le changement climatique et le nombre toujours plus grand de catastrophes provoquées par ce fléau et, enfin, la quatrième, celle dont on parle le moins mais qui a la plus forte incidence sur notre mode de vie : l'urbanisation et la croissance des villes.

C'est l'impact combiné de l'urbanisation rapide, de la mondialisation et des changements climatiques qui, aujourd'hui, détermine de plus en plus le programme de développement.

D'une part, les villes offrent des possibilités inégalées de création de richesses et de prospérité. Elles sont devenues la force

motrice du commerce mondial et les moteurs de la croissance économique. Elles constituent l'axe des marchés financiers mondiaux et les centres de services de la société de l'information qui est la nôtre. Mais d'autre part, les villes modifient aussi irréversiblement les schémas de consommation et de production. Au fur et à mesure que l'activité de l'homme se concentre dans les villes, nous modifions nos modes d'utilisation de la terre, de l'eau, de l'énergie et d'autres ressources naturelles.

Plus de la moitié de la population mondiale vivant dans les villes, les zones urbaines consomment déjà la plus grande partie de l'énergie du monde et elles génèrent l'essentiel de nos déchets, y compris les émissions de gaz à effet de serre. Les villes cachent aussi beaucoup de misères sociales qui vont s'aggravant telles que la marginalisation et l'exclusion.

Les changements climatiques apparaissant pratiquement en même temps et au même rythme que les villes s'agrandissent, il nous

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DES VILLES DANS LE MONDE PAR REGION ET PAR TAILLE, 1990-2000



Source: ONU-HABITAT, *Observatoire Urbain Mondial*, 2008.

Note: Calculs d'ONU-HABITAT à partir de l'*Annuaire démographique de la Direction des Statistiques de l'ONU (1985 - 2004)*, et des *World Urbanization Prospects de la Direction de la Population de l'ONU, révision 2005*. Analyse à partir d'un échantillon de 2 695 villes de plus de 100 000 habitants.

Petites villes: 100 000 à 500 000 habitants

Villes intermédiaires: 500 000 à un million d'habitants

Grandes villes: un à cinq millions d'habitants

Très grandes villes: cinq millions d'habitants et plus

faut trouver des idées nouvelles et agir sans délai. Un programme vert nous permettrait d'économiser de l'argent et de soutenir nos villes et leurs populations croissantes en leur offrant des conditions plus dignes et plus équitables. Un programme vert c'est utiliser moins de carburant pour les transports urbains et l'industrie; choisir des sources d'énergie alternatives; moins polluer l'atmosphère; nettoyer nos mers et nos rivières; et garantir un environnement urbain propice à une vie décente.

En 1950, un tiers de la population mondiale vivait dans des villes. Tout juste

Cinquante ans plus tard, c'est la moitié; et ce seront certainement les deux tiers, soit 6 milliards de personnes, à l'horizon 2050. Les villes sont maintenant le refuge de la moitié de l'humanité. Dans beaucoup d'entre elles, en particulier dans les pays en développement, les habitants des bidonvilles représentent plus de 50 % de la population et ils n'ont guère accès au logement, à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation et aux services de santé.

En d'autres termes, jamais auparavant dans l'histoire l'humanité n'a connu une urbanisation aussi rapide. Au niveau mondial, 30 % de tous les citoyens vivaient dans des taudis en 2005, proportion qui n'a guère changé depuis 1990. Cependant, au cours des 15 dernières années, le problème s'est considérablement amplifié : 283 millions d'habitants de taudis de plus ont rejoint les rangs de la population urbaine mondiale. Comment gérer cette situation ? Tel est incontestablement le plus grand problème qui se pose à l'humanité au XXI^e siècle. Les gouvernements sont toujours plus nombreux à le reconnaître et l'Organisation des Nations Unies doit plus que jamais s'efforcer de trouver une solution d'urbanisation durable.

Il s'agit essentiellement de trouver les moyens de fournir à tous un logement adéquat et abordable – pierre angulaire des relations d'ONU-Habitat avec les gouvernements, les

municipalités, ses partenaires de la société civile et le monde de la finance, tant public que privé. Et, en définitive, c'est un problème à résoudre avec ceux qui ont le plus besoin de logements, d'eau, d'assainissement, d'électricité et d'autres services permettant d'avoir un niveau de vie acceptable.

Avec 1 milliard de personnes qui vivent dans des bidonvilles et des milliers qui viennent s'y ajouter chaque jour, nous sommes pour le moins assis sur une bombe à retardement qui poursuit tranquillement son tic-tac dans bien des endroits surpeuplés et pauvres d'un échiquier géopolitique déjà porteur de risques considérables.

Il est choquant par exemple que 62 % des habitants des villes et des cités de l'Afrique sub-saharienne vivent aujourd'hui dans des bidonvilles et que les habitants des taudis représentent 43 % de la population urbaine de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud.

C'est là que le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) doit intervenir pour faire en sorte que la situation s'améliore. Lorsque l'organisation a été créée, en 1978, deux ans après la première Conférence sur l'habitat à Vancouver (Canada), l'urbanisation et ses conséquences figuraient à peine sur l'écran radar d'une Organisation des Nations Unies créée tout juste trois décennies auparavant alors que les deux tiers de l'humanité vivaient encore en zone rurale.

Pour faire face à l'urbanisation et à la crise mondiale du logement, en 2001 l'Assemblée générale des Nations Unies, lors d'une session extraordinaire consacrée à l'examen du Programme pour l'habitat, a décidé par sa résolution A/56/206 de donner à ONU-Habitat le statut d'un Programme des Nations Unies à part entière dirigé par un Conseil d'administration composé d'Etats membres et chargé d'aider les décideurs et les communautés locales à s'attaquer au problème et à trouver des solutions viables et durables.



La mission d'ONU-HABITAT : Urbanisme, gestion et gouvernance participatives des villes – Une vue spectaculaire de Singapour, ville en constant renouvellement et modèle d'aménagement urbain.

Photo ©: Singapore Urban Redevelopment Authority

La Déclaration du Millénaire des Nations Unies, qui reconnaît les conditions de vie désastreuses des citoyens pauvres dans le monde, se rattache aussi directement au mandat d'ONU-Habitat. Elle rappelle l'engagement pris par les Etats membres d'améliorer les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis d'ici l'année 2020 (cible 11, objectif 7 des Objectifs du Millénaire pour le développement). Pour aussi élevé que ce chiffre de 100 millions puisse paraître, il ne représente cependant que 10 % de la population mondiale qui vit actuellement dans des bidonvilles et qui, si elle n'est pas contrôlée, se multipliera par trois pour atteindre les 3 milliards d'ici à 2050. La cible 10 demande de réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas durablement accès à l'eau potable.

En tant qu'organisme des Nations Unies responsable du Programme pour l'habitat, de la Déclaration sur les villes et autres

établissements humains en ce nouveau millénaire et des cibles 10 et 11 de l'objectif 7 des Objectifs du Millénaire pour le développement, ONU-Habitat et ses partenaires des autorités gouvernementales, régionales et locales, de la société civile et du secteur privé mènent des activités qui les rapprochent des conditions de vie des citoyens déshérités. Pour les plus défavorisés des pauvres, les effets des politiques locales et nationales, de même que ceux du commerce et de l'aide au niveau international, sont manifestement réels.

Et bien que les bénéficiaires d'ONU-Habitat soient les citoyens pauvres, l'interlocuteur principal reste le décideur à tous les niveaux, car c'est lui qui a le pouvoir et l'autorité nécessaires pour s'attaquer à la pauvreté urbaine, au gaspillage de l'énergie et à la pollution en fournissant des ressources, en éliminant les obstacles et en étant le garant des droits humains et civils.

APERÇU GÉNÉRAL – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



La directrice générale d'ONU-HABITAT, Mme Anna Tibajuka, avec le directeur général du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, M. Achim Steiner, et le Président de la République du Kenya, M. Mwai Kibaki, lors de la 21ème session du Conseil d'Administration.

Photo © ONU-HABITAT / Nathan Kihara

Tous les deux ans, le Conseil d'administration d'ONU-Habitat, composé de 58 Etats membres de l'Organisation des Nations Unies, examine les activités du Programme et ses relations avec ses partenaires. Le Conseil est un forum de représentants des gouvernements au niveau ministériel qui définit les orientations politiques et fixe le budget biennal d'ONU-Habitat. Au siège de l'organisation, à Nairobi (Kenya), les représentants des gouvernements rencontrent régulièrement les hauts fonctionnaires d'ONU-Habitat au cours de l'année dans le cadre

du Comité des représentants permanents. Le Conseil d'administration fait rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies par l'intermédiaire du Conseil économique et social (ECOSOC), qui coordonne les activités des institutions des Nations Unies. Les objectifs, fonctions et responsabilités du Conseil d'administration sont énoncés dans la résolution 32/162 de l'Assemblée générale et au paragraphe 222 du Programme pour l'habitat.

LE BUREAU DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

Le Bureau de la Directrice Exécutive gère les quatre Divisions principales de l'organisation et définit les orientations politiques. Le Bureau dispose d'un service d'information qui supervise les publications et assure les relations avec le public et les médias. La Section des services d'information est chargée de coordonner les activités de sensibilisation et d'information. Elle produit la revue trimestrielle phare du Programme, *Le Monde Urbain*, elle gère la bibliothèque et le site Internet et elle assure la coordination des événements importants tels que le Forum urbain mondial et la Journée mondiale de l'habitat pour sensibiliser l'opinion publique aux problèmes du logement urbain dans le monde. Elle coordonne aussi la publication, la distribution et la diffusion des quelque 80 livres, manuels, rapports et autres documents publiés chaque année.

La Directrice Exécutive dispose de plus d'un Groupe du suivi et de l'évaluation qui veille à ce que les programmes de l'organisation soient mis en œuvre dans les délais prévus et dans les limites du budget et à ce qu'ils aient l'impact attendu.

LE BUREAU DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ADJOINTE

En 2005, le Bureau de la Directrice Exécutive adjointe a été réorganisé de manière à superviser les stratégies visant à rendre l'organisation plus efficace. Il s'agit notamment d'améliorer la gestion des fonds et la mobilisation des ressources ainsi que les relations extérieures avec les Etats membres et autres partenaires, et plus particulièrement les institutions financières internationales. Le Bureau de la Directrice Exécutive adjointe dispose également d'un Bureau des affaires extérieures pour assurer la liaison avec les gouvernements et le Conseil d'administration et d'une Division de l'appui au programme pour assurer la bonne administration d'ONU-Habitat.

LA CAMPAGNE POUR UN MONDE MEILLEUR AVENIR URBAIN

ONU-Habitat et ses partenaires lancent une nouvelle campagne mondiale pour promouvoir des villes meilleures pour tous. En cette période de crise financière, la campagne revêt une urgence particulière dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté urbaine, diminuer la consommation de carburant et la pollution de l'atmosphère, et promouvoir des villes plus propres, plus sûres et plus vertes dans lesquelles chacun, qu'il soit riche ou pauvre, aura le sentiment d'avoir sa place.

Alors que l'humanité entre dans une nouvelle ère de civilisation urbaine, il convient de faire de ces questions urgentes les thèmes de la campagne afin d'exploiter le pouvoir et l'influence des gouvernements, des autorités locales, des médias, des milieux d'affaires et d'autres acteurs sociaux pour arriver à changer les politiques, à apporter de nouvelles idées et à faire prendre conscience du fait qu'il importe d'améliorer le cadre urbain.

En d'autres termes, l'urbanisation doit être considérée comme une évolution positive et une source d'opportunités capable d'améliorer le plus bel héritage de l'humanité – nos villes.

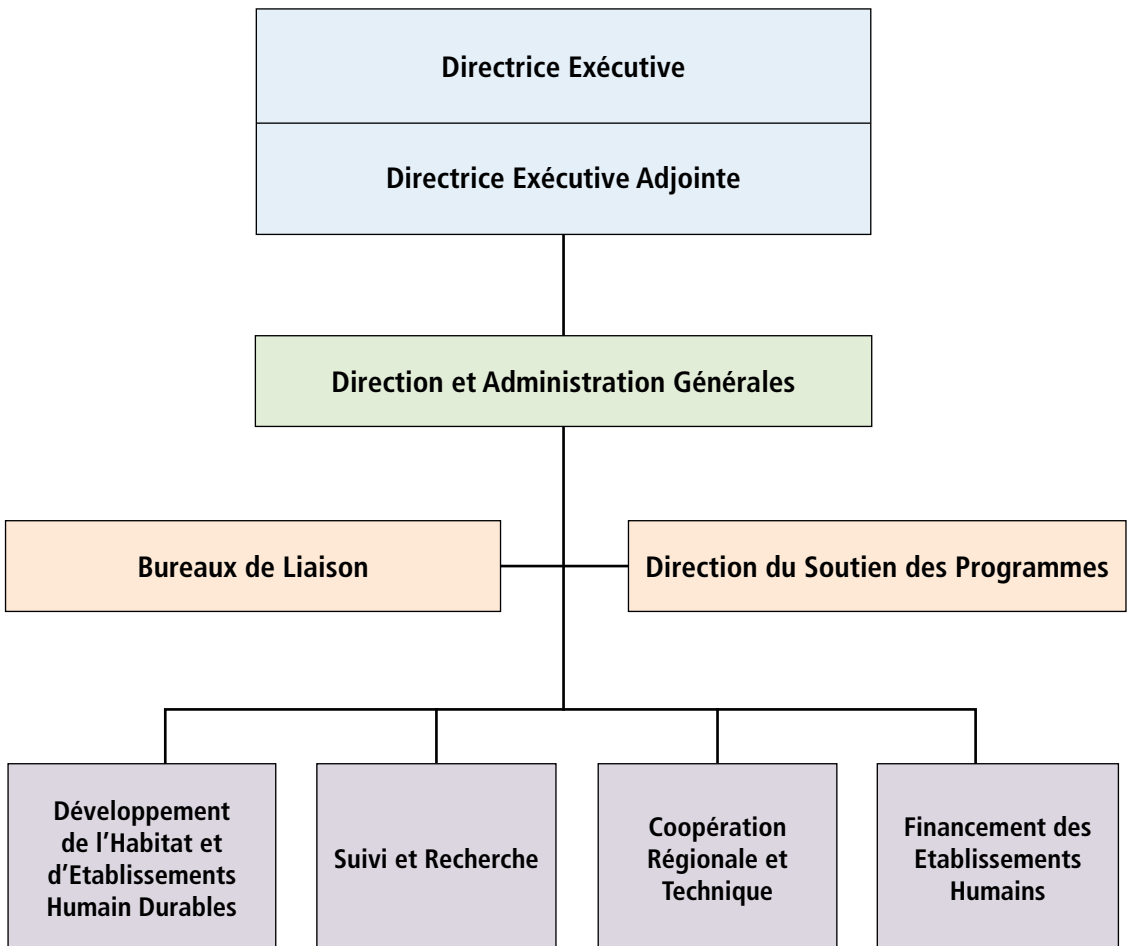
LES PRINCIPALES DIVISIONS

Les quatre principaux services opérationnels sont la Division du logement et du développement durable des établissements humains, la Division du suivi et de la recherche, la Division de la coopération technique régionale et la Division du financement des établissements humains. Chacune comprend plusieurs services dotés d'experts dans tous les domaines d'activité d'ONU-Habitat, qui emploie au total environ 180 cadres internationaux et

quelque 100 personnels nationaux.

ONU-Habitat met en œuvre plus de 90 programmes et projets techniques dans environ 60 pays dans le monde, qui sont pour la plupart des pays parmi les moins avancés.

ORGANIGRAMME D'ONU-HABITAT



LA DIVISION DU LOGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

La fourniture de terres et de logements aux pauvres est l'un des éléments clés du nouveau Plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2008-2013, l'objectif étant d'aider les pouvoirs publics, les villes et les communautés à mettre en place des politiques de logement, de gestion des terres et d'administration foncière qui soient favorables aux pauvres et qui tiennent compte de l'âge.

L'organisation s'efforce également de concevoir des méthodes pratiques et rationnelles d'aménagement du territoire urbain, des régimes novateurs d'occupation des zones résidentielles, des systèmes abordables de gestion des terres et des cadres juridiques, en mettant plus particulièrement l'accent sur les droits et l'autonomisation des pauvres et des femmes.

La Section de l'occupation des terres et

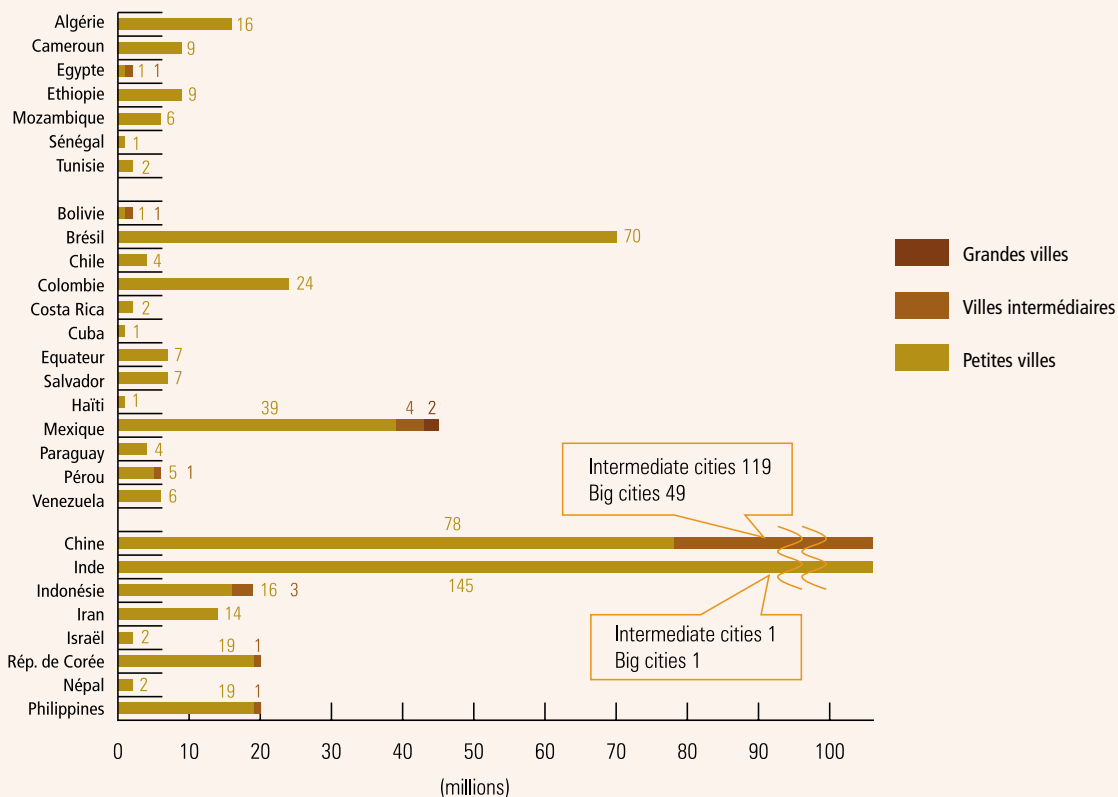
de l'administration foncière du Service du logement a pour mandat d'élaborer des normes concernant les zones urbaines, de concevoir des régimes novateurs d'occupation des zones résidentielles, des systèmes abordables de gestion des terres et des cadres réglementaires et juridiques dans le domaine foncier, en mettant plus particulièrement l'accent sur les droits et l'autonomisation des pauvres et des femmes.

L'une des armes principales de cette section est le Réseau mondial d'outils fonciers (GLTN) qui a pour objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement par la réforme agraire, l'amélioration de la gestion des terres et la sécurité d'occupation. Le Réseau a établi un partenariat mondial de la terre. Il compte parmi ses membres des organisations internationales de la société civile, des institutions financières



Mission d'ONU-HABITAT: Le foncier et le logement pour les pauvres – Une priorité pour Medellín (Colombie).
Photo ©: Municipalité de Medellín.

NOMBRE DE VILLES NOUVELLES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT APRES 1990



Source: ONU-HABITAT Observatoire urbain mondial 2008
Données: Annuaires démographiques ONU 1985 - 2004

internationales, des instituts internationaux de recherche et de formation, des bailleurs de fonds et des organismes professionnels. La constitution du Réseau, qui réunit beaucoup d'individus et de groupes désireux de traiter ce problème mondial, est déterminée par la demande. Pour tout complément d'information et pour s'affilier, consulter le site du Réseau : www.glt.net.

Pour atteindre l'objectif du Programme pour l'habitat, qui est d'assurer un logement convenable pour tous, l'organisation dispose également d'une Section des politiques du logement qui aide à définir des politiques en matière de logement, des stratégies appropriées dans ce domaine et les moyens d'assurer la fourniture de logements abordables. Elle favorise une démarche fondée sur le droit et coordonne les travaux du Groupe

consultatif sur les expulsions forcées. Elle favorise également le logement coopératif dans le cadre de la stratégie de mise au point de solutions de logement abordables pour les ménages démunis et elle encourage l'utilisation de matériaux de construction efficaces sur le plan énergétique. Pour tout complément d'information, consulter le site housing.policy@unhabitat.org.

LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Le Service du développement urbain d'ONU-Habitat dirige des programmes conçus pour aider à rendre nos villes plus sûres, secourir les pays qui souffrent des séquelles de la guerre ou de catastrophes naturelles, promouvoir la viabilité des villes et leur bonne gouvernance, et apporter un appui à un groupe de villes



La mission d'ONU-HABITAT: Plaidoyer, suivi et partenariats – Le partenariat avec les femmes, vital pour une ville plus propre et plus saine à Siddhipur. Photo ©: ONU-HABITAT

prioritaires. Ses experts collaborent avec les gouvernements, les autorités locales, les organisations de la société civile et les plus défavorisés des citoyens pauvres eux-mêmes.

La Section de la gouvernance urbaine d'ONU-Habitat aide les villes à identifier leurs priorités en matière de gouvernance urbaine et à évaluer les progrès réalisés au niveau de la qualité de vie qu'elles offrent. Les résultats de ces recherches sont intégrés dans *L'état des villes dans le monde et dans le Rapport mondial sur les établissements humains*.

Le Service du développement urbain dirige aussi un programme de gestion des catastrophes pour aider les gouvernements et les autorités locales à reconstruire dans les pays victimes de la guerre ou de catastrophes naturelles.

Le programme de gestion des catastrophes est, ou a été, mis en œuvre dans de nombreuses régions du monde : Afghanistan, Angola, Asie centrale, Bangladesh, Burundi, Caraïbes, Chine, Guatemala, Inde, Indonésie, Iraq, Iran, Kenya, Kosovo, Malawi, Mozambique, Népal, Rwanda, Serbie et Monténégro, Sierra Leone, Somalie, Soudan,

Sri Lanka, Timor Leste et Viet Nam ainsi que dans les pays riverains de l'océan Indien frappés par un gigantesque tsunami. Elle est dotée d'environ 130 employés internationaux qui travaillent avec plus de 2 300 employés nationaux dans des situations de crise dans le monde entier.

ONU-Habitat s'emploie activement à aider les gouvernements, les autorités locales et les communautés à se remettre de conflits ou de catastrophes dans des dizaines de pays du monde. La nouvelle stratégie politique d'ONU-Habitat sur les établissements humains et les crises lui permet, de concert avec d'autres organismes de l'ONU à vocation humanitaire, de fournir les services d'experts dans le cadre d'une action humanitaire soigneusement coordonnée.

ONU-Habitat travaille ou a travaillé dans beaucoup de ces pays un peu partout dans le monde. Pour tout complément d'information, consulter le site www.unhabitat.org/programmes/RDMU.

Dans certains de ces pays, la criminalité a été exacerbée par la prolifération d'armes et de stupéfiants ainsi que par le chômage et la



Travailler ensemble comme une "ONU UNIE": Dans plus d'une vingtaine de pays se relevant de conflits ou de catastrophes, plus de 2 000 agents nationaux et internationaux d'ONU-HABITAT sont sur place aux côtés des autres agences de l'ONU pour reconstruire des logements et améliorer la qualité de vie. Photos ©: ONU-HABITAT

délinquance. Le programme pour des villes plus sûres apporte aux autorités locales et aux forces de police un appui en matière de prévention de la criminalité. Il aide les villes et les cités à constituer les capacités nécessaires pour faire face aux problèmes de l'insécurité dans les villes et pour créer une culture de prévention de la criminalité.

LE SERVICE DE PLANIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Les changements climatiques et l'incertitude financière mondiale font ressortir l'urgence du programme pour un développement urbain durable. Aider les villes à produire moins de déchets et d'émissions, à consommer moins d'énergie, d'eau et de terres et à mieux résister aux conséquences des changements climatiques n'est pas simplement une question de programme environnemental ou de programme « vert ». Il s'agit de rendre nos villes plus saines, plus sûres, économiquement dynamiques, et aussi plus justes et plus équitables pour tous.

Le Service de la planification de l'environnement urbain d'ONU-Habitat a mis en place un nouveau réseau de partenaires appelé Réseau pour le développement urbain durable (SUD-Net). Ce réseau s'inspire de

la vision qu'a ONU-Habitat d'une croissance économique dynamique et favorable aux pauvres qui ne saurait être assurée en causant des dommages irréparables et durables à l'environnement. Ce réseau a pour objectif d'aider les partenaires du Programme pour l'habitat à mettre en œuvre des stratégies susceptibles de diminuer l'empreinte écologique des villes tout en protégeant leur patrimoine immobilier, en stimulant un développement économique local favorable aux pauvres et en luttant contre l'exclusion sociale et la pauvreté.

Du point de vue de l'atténuation des changements climatiques, des villes mieux planifiées, des transports publics plus efficaces et mieux organisés et des communautés plus unies permettront non seulement de réduire la consommation d'énergie et la pollution mais aussi de contribuer à l'inclusion et à la cohésion sociale.

Du point de vue de l'adaptation aux changements climatiques, le fait d'aider nos villes à protéger les vies et les biens de leurs habitants contre des phénomènes climatiques extrêmes est non seulement un moyen de favoriser la résilience mais aussi une stratégie essentielle pour améliorer les conditions de vie et la sécurité des pauvres et des membres les plus vulnérables de la société.

LE SERVICE DE FORMATION ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Jamais les communautés et leurs autorités locales n'ont été invitées avec autant d'insistance à gérer leur croissance de manière durable. Et pourtant, beaucoup de communautés sont dans l'incapacité de faire face à la multitude de problèmes économiques, environnementaux, sociaux et structurels auxquels elles se trouvent confrontées.

Il est donc essentiel de développer les capacités des dirigeants locaux, des employés, des organisations non gouvernementales et des associations communautaires dans les domaines de la gestion, de la technique et de la prise de décisions pour pouvoir s'attaquer aux problèmes endémiques des villes tels que la dégradation de l'environnement, la pauvreté, le nombre de sans abris, les habitats spontanés et l'insuffisance des services municipaux.

Le Service de formation et du renforcement des capacités d'ONU-Habitat s'attache, dans différents pays, à former les agents

du changement aux niveaux national et local et à renforcer leurs organisations. Il se concentre sur l'amélioration des connaissances, des compétences et des mentalités des fonctionnaires locaux et des partenaires de la société civile et sur le renforcement de l'efficacité, de l'inclusion et de la transparence pour mettre en œuvre, au niveau local, l'Objectif du Millénaire pour le développement concernant les habitants de taudis. Des colloques, consultations et ateliers de formation des formateurs sont organisés régulièrement pour encourager et soutenir les autorités et les communautés locales.

Etant donné l'ampleur du défi que représente la Déclaration du Millénaire, un effort particulier est fait pour élargir les réseaux d'institutions partenaires concernées par le renforcement des capacités. Une attention particulière est accordée à l'amélioration des programmes d'études et des méthodes d'enseignement afin d'aider à combler le fossé entre la théorie et la pratique dans le domaine du développement urbain durable.



La mission d'ONU-HABITAT : Urbanisme, gestion et gouvernance participatives des villes – Au travail avec des représentants de populations locales au Somaliland. Photo ©: ONU-HABITAT

LA DIVISION DU SUIVI ET DE LA RECHERCHE

La Division du suivi et de la recherche aide les villes à déterminer, connaître et comprendre leurs propres besoins. Qu'il s'agisse de savoir quel est le nombre d'habitants d'une rue donnée qui peuvent avoir accès à l'eau et à l'assainissement, ou l'opinion que les organisations non gouvernementales locales et la société civile pourraient se faire d'une ville, ou la manière dont le point de vue des femmes devrait être pris en compte, ou encore de faciliter l'échange d'informations et de meilleures pratiques partout dans le monde, cette Division fournit les faits, les chiffres et les études qui peuvent aider les décideurs et les citoyens à prendre les meilleures décisions possibles.

Le Service des systèmes de suivi dirige une Section des meilleures pratiques qui permet à une ville comme Port Moresby en Papouasie-Nouvelle-Guinée d'apprendre comment Durban en Afrique du Sud lutte contre la criminalité ou comment un projet de gestion des eaux municipales à Lusaka, en Zambie,

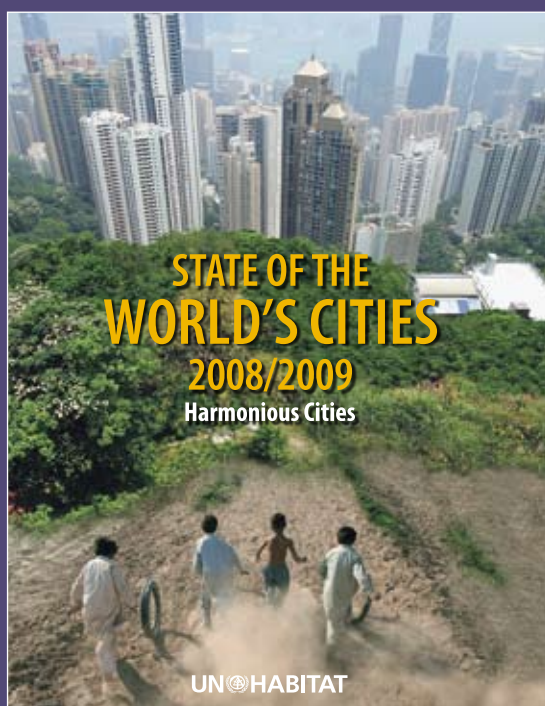
peut bénéficier à une ville ayant des problèmes similaires en Amérique latine. Les idées et les pratiques peuvent se présenter sous n'importe quelle forme, jusqu'à des plans de gestion des parcs municipaux qui peuvent être appliqués ailleurs dans le monde. Le Service publie également tous les deux ans le rapport phare d'ONU-Habitat, *L'état des villes dans le monde*.

La plupart des pays en développement n'ont pas de systèmes fiables de collecte, d'analyse et de contrôle des données. Or une bonne politique urbaine et des méthodes adéquates de planification doivent reposer sur des informations précises. L'Observatoire urbain mondial d'ONU-Habitat aide les villes à considérer leur situation et leurs besoins d'un œil critique. Prendre une photo aérienne d'une ville, l'agrandir, choisir quelques rues dans une zone quelconque et envoyer ensuite une équipe d'enquêteurs pour combler les lacunes à partir de ces rues (Nombre de personnes qui y vivent? Nombre de celles ayant accès à l'eau et à l'assainissement? Etat des routes? Nombre de personnes victimes du Sida ou du paludisme? Bidonvilles les plus surpeuplées?) ... Les réponses à ces questions permettent d'apporter des améliorations beaucoup plus facilement et à moindres frais.

Une année sur deux, le Service des analyses du dialogue sur les politiques publie le *Rapport mondial sur les établissements humains*, autre publication phare d'ONU-Habitat. Ce rapport et *L'état des villes dans le monde* sont le fruit de travaux de recherche importants faisant autorité qui fournissent les statistiques les plus récentes et les idées des experts mondiaux sur les questions relatives aux établissements urbains et humains.

Face à l'augmentation rapide de la population urbaine, les gouvernements du monde entier commencent à changer d'attitude et passent du désir de freiner l'exode rural à l'acceptation de l'urbanisation comme un phénomène inéluctable voire souhaitable.

Les villes sont désormais considérées comme





On reconstruit après les ravages du tsunami meurtrier à Banda Aceh en Indonésie.

Photo © ONU-HABITAT

les moteurs du développement national, de la création d'emplois et d'une meilleure qualité de vie. Le Service de l'économie et des finances urbaines d'ONU-Habitat centre son analyse sur l'économie urbaine et ses relations avec l'économie nationale et mondiale. Il se concentre sur quatre principaux domaines : finances municipales en collaboration avec les autorités locales pour la fourniture de services aux populations urbaines en expansion; renforcement des liens entre zones urbaines et zones rurales pour un développement plus équilibré et la promotion des économies locales; politique de financement du logement à l'appui de la mise en place de mécanismes de financement pour les ménages à faible revenu dans les pays en développement; emploi et développement économique dans les zones urbaines compte tenu de l'impact des facteurs macro-économiques sur le développement urbain; rôle du secteur informel dans le développement de l'économie urbaine, la création d'emplois et l'amélioration des revenus.

LE GROUPE DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

Dans toutes les grandes villes du monde, les femmes sont confrontées à une forme ou une autre de discrimination. Le Groupe de l'égalité des sexes s'efforce d'intégrer plus largement l'égalité entre les sexes et les droits des femmes dans toutes les activités d'ONU-Habitat en soutenant et en renforçant les activités de sensibilisation en faveur des femmes. Il cherche à garantir des pratiques de développement urbain plus responsables, plus participatives et permettant aux femmes de mieux s'assumer grâce à une approche plus sensible à leurs problèmes.

La réalisation des droits des femmes à la terre, à la propriété foncière et au logement reste un formidable défi que doit relever le monde contemporain. Le problème persiste en dépit d'une myriade d'instruments internationaux concernant les droits humains tels que l'objectif 3 des Objectifs du Millénaire pour le développement et le Document final du Sommet mondial de 2005 qui considèrent les droits des femmes à la terre, à la propriété



La mission d'ONU-HABITAT: Plaidoyer, suivi et partenariats – Les jeunes sont aussi pour nous des partenaires, et dans le monde entier. Ici, un groupe de jeunes de Nairobi-Sud donne le coup de balai hebdomadaire dans le bidonville de Mukuru Maraguini. Photo ©: Laban Kuria

foncière et à l'héritage comme un indicateur important de l'autonomisation des femmes et du développement humain.

Pour intégrer l'égalité entre les sexes dans ses activités, ONU-Habitat a commencé à mettre au point du matériel éducatif sur la parité hommes-femmes dans la gouvernance après les crises, la reconstruction et l'administration foncière; les femmes dans la gouvernance locale; et les meilleures pratiques d'intégration de l'égalité des sexes dans le développement des établissements humains.

LA SECTION DES PARTENAIRES ET DE LA JEUNESSE

ONU-Habitat voit dans les jeunes des participants actifs pour l'avenir des établissements humains. Son travail est axé sur la création et la promotion de partenariats entre institutions et avec des organisations

de jeunes aux niveaux local, national et international pour permettre à ceux-ci de se faire entendre. La collaboration avec des jeunes, hommes et femmes, et l'appréciation de la diversité de leurs capacités, des réalités auxquelles ils sont confrontés et de leurs expériences propres sont des éléments essentiels des efforts d'ONU-Habitat pour une urbanisation durable.

Dans le cadre de partenariats avec des autorités locales, des organisations non gouvernementales et des groupes de jeunes, la Section des partenaires et de la jeunesse contribue au développement de la jeunesse urbaine en lui permettant d'acquérir des compétences et une formation en matière de création d'entreprises et en mettant en œuvre des projets générateurs de revenus, par exemple dans le secteur du logement, afin d'aider les jeunes à trouver des emplois rémunérateurs et de les aider ainsi à ne pas sombrer dans la criminalité.

LA DIVISION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE RÉGIONALE

ONU-Habitat administre plus de 130 programmes et projets de coopération technique dans 60 pays environ.

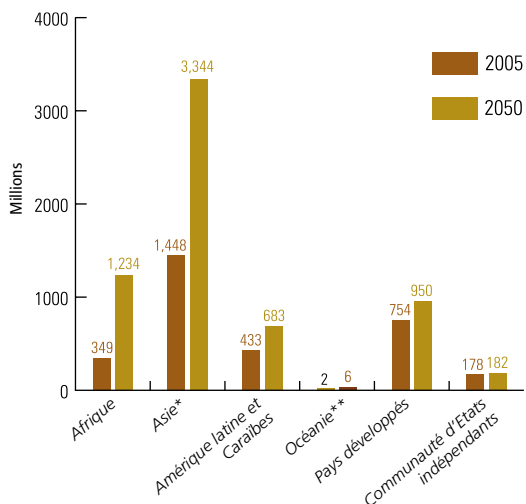
Ces pays sont, pour la plupart, parmi les plus pauvres du monde comme l'Afghanistan, la Somalie, le Tchad et le Népal, pour n'en citer que quatre. Une grande partie des activités ont pour but de consolider le tissu urbain en aidant les habitants des taudis à avoir de meilleures conditions de logement et des services essentiels tels que l'eau et l'assainissement. La plupart des programmes sont gérés par des employés d'ONU-Habitat, ressortissants du pays dans lequel ils travaillent, qui tentent d'améliorer leurs villes ou de les reconstruire à la suite d'une catastrophe.

Il convient ici de rendre un hommage particulier à nos propres collègues, ces héros méconnus. Ce sont plus de 1 000 employés qui aident à reconstruire l'Afghanistan, des dizaines en Iraq et dans d'autres lieux de conflits, qui chaque jour mettent leur vie en jeu pour assurer à leur peuple un avenir meilleur et rendre plus sûr notre village planétaire.

Quatre Bureaux régionaux coordonnent les activités opérationnelles d'ONU-Habitat dans le monde. Ils sont situés à Fukuoka (Japon) pour la région Asie-Pacifique, à Varsovie (Pologne) pour l'Europe orientale, à Nairobi (Kenya) pour l'Afrique et le monde arabe, et à Rio de Janeiro (Brésil) pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Conformément au nouveau Plan stratégique d'ONU-Habitat, les activités opérationnelles sont axées sur les priorités suivantes : promouvoir un logement convenable pour tous, améliorer la gouvernance urbaine, réduire la pauvreté dans les villes, et gérer la reconstruction après des catastrophes.

POPULATION URBAINE (EN MILLIONS) PAR RÉGION, EN 2005 ET 2050



Source: ONU-HABITAT, Observatoire urbain mondial, 2008. Chiffres de la Direction de la Population, World Urbanisation Prospects, révision 2007. Note: *Asie excepté Japon. **Océanie excepté Australie et Nouvelle-Zélande.

Par son rôle de catalyseur dans la mobilisation de la coopération technique, ONU-Habitat soutient la mise en œuvre du Programme pour l'habitat aux niveaux local, national et régional et tente de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement au niveau local et communautaire. Les enseignements tirés des activités opérationnelles servent également à formuler des directives de politique générale.

ONU-Habitat emploie aussi 40 administrateurs chargés de la gestion des programmes (HPM), tous ressortissants des pays dans lesquels ils travaillent.

LA DIVISION DU FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Le Service du financement urbain et le Service de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures d'ONU-Habitat relèvent de la Division du financement des établissements humains. Celle-ci cherche à renforcer le financement des établissements humains en améliorant les possibilités d'accès au financement du logement et de l'infrastructure, en particulier pour les populations urbaines pauvres. Pour ce faire, elle a recours à des mécanismes financiers novateurs et à sa propre capacité institutionnelle pour obtenir des contributions des communautés, des autorités locales, du secteur privé, des pouvoirs publics et des institutions financières internationales.

LE SERVICE DES FINANCES URBAINES

Le Service des finances urbaines favorise la mise en place de mécanismes de financement novateurs pour réaliser la cible 11 de l'objectif 7 des Objectifs du Millénaire pour le développement relatif aux bidonvilles, comme les dirigeants du monde entier s'y sont engagés en l'an 2000. Pour ce faire, il fait appel au Fonds pour l'amélioration des taudis et des bidonvilles aux Opérations expérimentales de prêt de capitaux de départ remboursables (ERSO) et à d'autres sources. Il comprend également trois autres domaines spécifiques: financement du secteur du logement afin d'aider les Etats membres à améliorer l'efficacité, l'efficience et les possibilités d'accès aux systèmes existants de financement du logement; finances municipales pour trouver des moyens novateurs de financer le développement urbain et les infrastructures et services essentiels, en particulier en faisant appel aux ressources du secteur privé; initiatives communautaires, notamment fonds fiduciaires d'accès à la propriété foncière pour les femmes.



La mission d'ONU-HABITAT: Des services et infrastructures "durables" pour les villes – Un nouveau bloc de douches mixte avec eau courante salubre dans un bidonville au Ghana. Photo ©: ONU-HABITAT/S. Mutter

LE FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES TAUDIS ET DES BIDONVILLES

Ce Fonds est à la fois un service de coopération technique et un service de capitaux d'amorçage qui mobilise du capital national pour des projets et activités de réfection des taudis, en partant du principe qu'il est possible de réussir à remettre en état des taudis lorsque leurs habitants participent à la planification et à la conception des projets de réfection.

En général, les habitants des taudis ont la capacité de trouver eux-mêmes des ressources pour se loger mais ils veulent avoir des garanties quant à l'occupation de leurs logements nouveaux ou remis en état. Le financement devient alors une question de coordination des attentes des résidents, des services mis à disposition par les municipalités et de la maîtrise des risques tels qu'ils sont perçus par les institutions de financement – banques, marchés de capitaux, etc.

Le Fonds s'applique à rendre les projets de réfection des taudis attrayants pour les banques de dépôt, les promoteurs immobiliers, les institutions de financement du logement, les prestataires de services, les institutions de microfinancement et les sociétés de services. Les banques commerciales doivent étendre leurs marchés mais, pour ce faire, elles doivent disposer d'informations très claires sur lesquelles fonder leur évaluation des risques.

De bonnes informations sont essentielles pour que chacun puisse comprendre les risques encourus et la façon dont ils ont été évalués, mais ceci n'est possible qu'avec la collaboration des communautés, des marchés de capitaux et des pouvoirs locaux. Le Fonds pour l'amélioration des taudis et des bidonvilles a pour but de promouvoir la dynamique entre populations, institutions



La mission d'ONU-HABITAT: Des services et infrastructures "durables" pour les villes – L'eau courante salubre est indispensable à la santé dans les bidonvilles, comme ici en Inde. Photo ©: ONU-HABITAT

de financement et milieux politiques pour remettre en état des zones résidentielles à faible revenu.

LES OPÉRATIONS EXPÉRIMENTALES DE PRÊT DE CAPITAUX DE DÉPART REMBOURSABLES (ERSO) ET AUTRES MÉCANISMES FINANCIERS NOVATEURS

Ces opérations, connues maintenant sous le nom de ERSO, ont pour but de donner suite à la résolution 21/10 adoptée en 2007 par le Conseil d'administration d'ONU-Habitat, en créant un Fonds d'affectation spéciale au sein de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, pour une période d'essai de quatre ans (2007-2011) afin de soutenir l'introduction d'opérations expérimentales de prêt de capitaux de départ remboursables ainsi que d'autres mécanismes financiers novateurs.

L'idée est que le mécanisme ERSO fournira le capital de départ aux institutions financières nationales (banques et institutions de microfinancement) sous forme de prêts ou d'augmentations de crédits. Ces opérations expérimentales se font conjointement avec des activités d'assistance technique pour catalyser les investissements dans les logements en faveur des pauvres, les infrastructures connexes et la réfection, en partenariat étroit avec les autorités nationales et locales et avec l'appui d'intermédiaires locaux.

LE SERVICE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES INFRASTRUCTURES

Alors que presque toutes les villes sont entrées dans le XXI^e siècle en étant confrontées à une crise de l'eau, le Service de l'eau, de l'assainissement et des infrastructures surveille l'état des services d'eau et d'assainissement dans les zones urbaines du monde entier.

La croissance explosive des villes et des cités



Livraison de conduits pour l'adduction d'eau à Kisii (Kenya)
Photo @ ONU-HABITAT

au cours des 30 dernières années depuis la création d'ONU-Habitat appauvrit des ressources en eau auparavant abondantes, en particulier dans les zones arides d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie centrale. De bonnes méthodes de conservation et de gestion de l'eau sont indispensables pour garantir la viabilité sociale et environnementale des villes. Dans notre monde en voie d'urbanisation rapide, la rareté de l'eau est une source potentielle de conflits. Dans les zones urbaines, la croissance démographique rapide a déjà engendré une dégradation de l'environnement à laquelle les travaux d'ONU-Habitat tentent de remédier.

La cible des Objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'eau encourage une meilleure couverture des services en préconisant des investissements en faveur des citoyens pauvres dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la gestion des déchets et de l'infrastructure. Elle encourage et appuie les réformes institutionnelles au niveau des pouvoirs publics locaux, nationaux et régionaux pour la fourniture de services

efficaces et équitables, notamment dans les établissements péri-urbains à faible revenu. Elle vise également à aider les pouvoirs publics et les autorités locales à renforcer leurs capacités à assurer de manière efficace la fourniture d'eau, de services d'assainissement et d'infrastructures.

Elle gère également le Fonds d'affectation spéciale pour l'eau et l'assainissement, créé en 2002 pour aider les villes et leurs municipalités à atteindre les plus pauvres d'entre les pauvres.

Elle administre aussi deux programmes spéciaux : le programme « De l'eau pour les villes d'Afrique » conçu pour aider celles-ci à gérer la demande d'eau toujours plus forte et à protéger leurs ressources en eaux douces contre la pollution croissante des villes et le programme « De l'eau pour les villes d'Asie » dans une région du monde où près des deux tiers de la population manquent d'eau potable et de services d'assainissement adéquats. Ces deux programmes sont administrés en étroite collaboration avec la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement.

LA DIVISION DE L'APPUI AUX PROGRAMMES

La Division de l'appui au programme est responsable de la gestion financière et administrative ainsi que de la gestion des ressources humaines. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Office des Nations Unies à Nairobi (UNON). Des administrateurs chargés de la gestion des programmes sont affectés aux divers services de l'organisation.

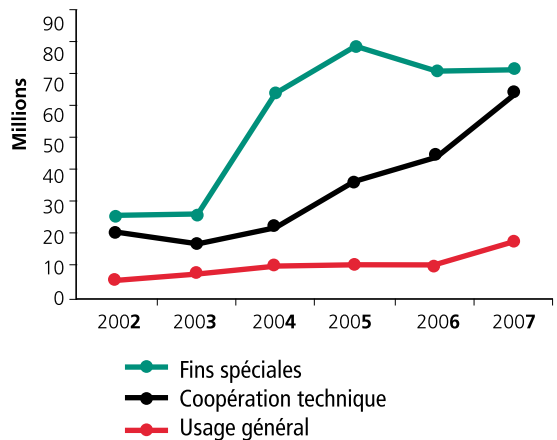
Cette Division assume principalement les fonctions suivantes : veiller à ce que ONU-Habitat applique des pratiques et des procédures de planification efficaces et les ajuste au besoin, assurer une gestion financière et administrative rationnelle du Programme, fournir les services appropriés aux partenaires au financement et assurer le respect des accords conclus, donner des directives et des orientations générales au sujet de l'affectation et de la gestion des ressources, assumer la responsabilité des services d'appui d'ONU-Habitat, assurer la liaison avec l'Office des Nations Unies à Nairobi (UNON) et représenter ONU-Habitat aux principales réunions interinstitutions des Nations Unies pour ce qui concerne les questions administratives.

Dans le cadre de la Division de l'appui au programme, ces fonctions sont assurées par la Section de l'appui au programme, la Section de l'appui à la gestion, le Groupe juridique et le Groupe de coordination du programme.

LES RESSOURCES

Plus de la moitié des ressources financières d'ONU-Habitat proviennent des gouvernements et de donateurs intergouvernementaux. Les autres institutions des Nations Unies et la Banque mondiale contribuent à des projets conjoints, tandis que des fondations, des autorités locales et autres institutions apportent un appui financier. De plus, le siège de l'Organisation des Nations Unies contribue au budget ordinaire pour ce qui est des activités qui font obligatoirement partie du mandat de l'organisation.

TENDANCE DES CONTRIBUTIONS DES DONATEURS (2002 - 2007)



ONU-Habitat reçoit une partie importante de son revenu total sous forme de fonds à des fins déterminées, c'est-à-dire attribués par les donateurs à des projets particuliers dans des pays choisis. Le reste, constitué de fonds à des fins générales non déterminées, est alloué à des projets conformément aux priorités définies dans le Plan stratégique d'ONU-Habitat, en veillant à ce qu'ils soient répartis équitablement entre tous les domaines. L'objectif est d'augmenter sur plusieurs années le financement non affecté à des fins déterminées de façon à garantir de manière prévisible et durable le financement des activités relatives aux établissements humains.

PRÉVOIR L'AVENIR

A la même session, le Conseil d'administration a également approuvé un Plan stratégique et institutionnel à moyen terme pour la période 2008-2013. Ce plan comprend deux domaines d'action principaux : une composante stratégique et une composante institutionnelle.

La composante stratégique répond à une vision ambitieuse et repose sur une feuille de route pour l'urbanisation durable. Cette vision est celle d'un monde dans lequel toutes les femmes, tous les hommes et tous les enfants vivant dans des zones urbaines pourront avoir accès à un logement convenable, de l'eau potable et des services d'assainissement. C'est aussi la vision d'un monde dans lequel l'humanité pourra poursuivre sa quête économique sans compromettre la capacité des générations futures à faire de même. Dans un monde en voie d'urbanisation rapide, une telle vision et la feuille de route qui l'accompagne sont indispensables pour réaliser le Programme pour l'habitat et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Plan préconise des partenariats plus forts et, au cours des six prochaines années, ONU-Habitat ralliera la bonne volonté, le savoir-faire et les ressources de toutes les sphères gouvernementales et de la société civile pour se concentrer sur les facteurs clés de l'urbanisation durable et du développement urbain inclusif, qui sont : des terres et un logement pour tous; la participation à la planification et à la gouvernance; des infrastructures et des services écologiquement rationnels; et un financement novateur du logement et des villes. Une campagne mondiale sur l'urbanisation durable servira de catalyseur dans tous ces domaines.

Ce plan est réalisable car il se fonde sur le fait que la communauté internationale est toujours plus consciente que l'urbanisation, en dépit de toutes ses manifestations chaotiques, représente une opportunité unique – une force positive – qui peut et doit être maîtrisée pour soutenir la croissance économique et le progrès social dans une économie mondiale globalisée.

Pour ce qui est de la composante institutionnelle, le Plan à moyen terme a pour but d'assurer qu'ONU-Habitat apportera sa contribution à la réforme de l'ONU. L'excellence de la gestion qui devra être axée sur une plus grande obligation redditionnelle, la transparence, le suivi des résultats et l'établissement de rapports, en est un élément essentiel.





Route d'Antsohinny, Madagascar.
Photo @ ONU-HABITAT / Mamy MAHENINTIAN



Hong Kong.
Photo ©: ONU-HABITAT / Xing Zhang

ONU HABITAT

Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
P.O. Box 30030, GPO Nairobi, 00100 (Kenya)
Téléphone: +254 20 762 3120
Fax: +254 20 762 3477
infohabitat@unhabitat.org
www.unhabitat.org